

[INTERNET] Parc éolien du MOULIN à VENT: Dompierre Villefavard

25. THAURY - 05072019 - 14H13

Sujet: [INTERNET] Parc éolien du MOULIN à VENT: Dompierre Villefavard

De : Hubert Thaury <thaury.h@gmail.com>

Date : Fri, 5 Jul 2019 14:13:05 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Copie à : Liliane GUIGNARD <lguignard001@gmail.com>

Bonjour,

Veillez trouver en PJ mon avis concernant le projet du Parc éolien du Moulin à Vent:
Dompierre & Villefavard.

Bien cordialement

Hubert Thaury

2019-07 Courrier projet Dompierre Villefavard.pdf

Content-Type: application/pdf

Content-Encoding: base64

Hubert Thaury
1, le Play
87160 Cromac

06.75.80.99.53
thaury.h@gmail.com

le 04/07/2018

Président de la Commission d'Enquête,
pref-en quete-publique @haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire,

J'ai appris que vous étiez en train de réaliser une étude en vue de l'implantation de 6 éoliennes de 150 à 165m de haut à Dompierre les églises et Villefavard.

Je voulais par ce courrier vous témoigner de mon inquiétude par rapport à l'implantation de ces machines.

Notre territoire va être envahi par ces machines et ayant visité plusieurs parcs dans la région (La Souterraine, Lussac), je me suis rendu compte :

1. Qu'ils portent une atteinte grave aux paysages naturels et de détruisent le charme fragile de ce paysage attachant par son harmonieuse douceur
2. Qu'ils apportent une nuisance sonore importante par un bruit de fond continu
3. Qu'ils font baisser encore l'immobilier dans notre région
4. Qu'ils soulèvent des conflits entre les pour et les contres et créent entre les gens (gagnants et perdants) une réelle zizanie
5. Qu'ils ne remplissent pas les objectifs de production électriques annoncés
6. Qu'ils vont être en covisibilité avec les Monuments Historiques

Je suis très surpris que la société Centrale Éolienne Moulin à Vent sous-estime ces enjeux.

Ces monuments sont répartis dans toute l'aire (rapprochée, intermédiaire et éloignée). Au vu de la hauteur des éoliennes, ils auront une sensibilité forte à modéré en fonction de leur distance et de leur emplacement.

A Dompierre, le château et à Villefavard, l'abbaye seront particulièrement touchés.

Je suis très inquiet aussi pour la faune et la flore :

La vie des agriculteurs est déjà extrêmement difficile. Il a été prouvé que les infrasons peuvent provoquer la stérilité et des comportements anormaux chez les animaux. Ainsi au Danemark, pays pionnier dans le développement de l'éolien, l'ensemble des projets éoliens est à l'arrêt suite à la découverte de risques sanitaires importants dans une ferme d'élevage. Dès la mise en fonctionnement

de nouvelles éoliennes derrière une ferme, les animaux ont renversé leurs cages. Le lendemain il y en a eu d'autres, plus de 100 d'entre eux qui avaient de profondes blessures ont dû être abattus.

Les cartes élaborées par le CSRPN sont d'ailleurs très révélatrices du fait que la Basse Marche représente une unité paysagère d'importance nationale. A ce titre-là, il est essentiel qu'elle soit totalement protégée!

Les territoires de Dompierre et Villefavard sont partie intégrante de La Trame verte et bleue (TVB) qui permet de préserver en priorité les espèces sensibles à la fragmentation et dont la préservation est considérée comme un enjeu national. La TVB doit contribuer au maintien et à l'amélioration de l'état de conservation de ces espèces.

Les territoires de Dompierre et Villefavard font partie des continuités inter régionales Milieux boisés, humides et bocagers.

Comme vous pouvez le lire, je suis donc très opposé à ce projet.

Je connais la nécessité impérieuse de trouver des sources de production d'énergie renouvelable.

Je suis convaincu que, dans notre région, la transition énergétique passe par des projets plus simples et moins destructeurs pour notre environnement, type biomasse ou photovoltaïque, projets sur lesquels je travaille activement. A l'opposé, le parc éolien du MOULIN à VENT, s'il se revendique écologique, reste à mes yeux douteux d'un point de vue économique, certainement destructeur de l'environnement et très nuisible pour l'habitat et la santé des riverains.

Je vous remercie par avance pour toutes les actions que vous pourrez mener pour éviter ce désastre.

Veillez croire, Monsieur le Commissaire, en l'expression de mes respectueux sentiments.

Hubert Thauray

